

(Un clic sur le titre vous mènera directement à l'article qui vous intéresse.
Déroulez simplement pour une lecture de l'ensemble du bulletin.)

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

→ Le monde n'attendra pas que l'Europe résolve ses problèmes

UNICE À LA UNE

→ Rencontre informelle entre les présidents Seillière et Barroso
→ Journée de la Compétitivité de UNICE : [inscrivez-vous !](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR

→ Vingt années de « nouvelle approche »

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

→ La reprise en Europe une fois encore menacée

AFFAIRES JURIDIQUES

→ Plan d'action dans le domaine des aides d'État
→ Huitième directive de droit des sociétés sur les audits obligatoires : rendons à César...
→ La Commission européenne dévoile des propositions de sanctions pénales pour combattre la contrefaçon
→ Positions adoptées récemment

AFFAIRES SOCIALES

→ La directive sur les rayonnements optiques ne devrait pas couvrir la lumière solaire
→ Séminaire sur le dialogue social européen
→ Travaux en cours

RELATIONS INTERNATIONALES

→ Symposium sur l'accès aux marchés
→ UE-Chine : un développement harmonisé, un partage de la prospérité
→ UE-Inde : forger des partenariats stratégiques
→ Positions adoptées récemment

AFFAIRES INDUSTRIELLES

→ REACH : une approche fondée sur le risque, un pas dans la bonne direction
→ Position adoptée récemment
→ Travaux en cours

ESPRIT D'ENTREPRISE & PME

→ Consultation du commissaire Verheugen sur l'avenir de la politique des PME
→ Travaux en cours

TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS

→ UNICE : une arrivée
→ UNICE et l'OMC
→ PATINNOVA'05 / EPIDOS'05
→ Autodiscipline dans la publicité en Europe
→ Un nouveau périodique
→ « La croissance par l'innovation stratégique »



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chères lectrices et chers lecteurs de UNICE@news,

Le monde n'attendra pas que l'Europe résolve ses problèmes



Le président Seillière a exprimé clairement sa position de nouveau président de UNICE la semaine dernière, dans un article paru dans le Financial Times et lors d'une conférence de presse. D'abord et avant tout, nous avons besoin d'une gouvernance ferme, moderne, au niveau européen comme au niveau national. Il est inacceptable que les gouvernements et la Commission ne prennent aucune initiative pour progresser.

Il faut aussi revoir les législations en vigueur et agir pour mieux légiférer. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative prise par le président Barroso d'opérer certaines exéreses parmi les propositions législatives dont les implications bureaucratiques excèdent leur utilité potentielle. Ceci n'est que la première étape d'un voyage qui sera long.

Les gouvernements de l'UE doivent également s'efforcer de parvenir rapidement à un accord sur les perspectives financières 2007-2013. Quelle que soit l'enveloppe financière finalement arrêtée, il est capital de s'attacher aux dépenses qui renforcent la compétitivité européenne et contribuent ainsi à la stratégie pour la croissance et l'emploi. Les moyens consacrés à cet objectif doivent être doublés !

Enfin, une modernisation en profondeur des systèmes sociaux est urgente en Europe, pour en assurer la viabilité, notamment financière. Le président Seillière expliquera cette vision au Premier ministre britannique, Tony Blair, lorsqu'il le rencontrera le 6 octobre.

Ce qui précède touche directement au thème de notre troisième Journée de la compétitivité : « Dépassons nos frontières », durant laquelle nous examinerons les chances et défis de la mondialisation. Si ce n'est pas encore fait, je vous engage à vous inscrire et à prendre part à l'événement (voir page suivante).

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Philippe de Buck'.

Philippe de Buck
Secrétaire général

UNICE À LA UNE

RENCONTRE INFORMELLE ENTRE LES PRÉSIDENTS SEILLIÈRE ET BARROSO

Le 9 septembre 2005, le président de UNICE, Ernest-Antoine Seillière, a rencontré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, pour discuter de diverses questions intéressant les entreprises européennes. À l'occasion de cette rencontre informelle, les deux présidents ont parlé de la situation de l'Union européenne et convenu de la nécessité de rétablir la confiance des citoyens européens, notamment après les rejets du traité constitutionnel. M. Seillière a en outre confirmé à

M. Barroso le désir de UNICE de prendre une part active au débat lancé par Tony Blair, Premier ministre britannique, sur le modèle social européen. Enfin, les deux présidents ont pu débattre brièvement de quelques autres dossiers : REACH, la directive sur les services, les perspectives financières. Ils se reverront le 20 octobre, lorsque M. Barroso interviendra à la troisième Journée de la compétitivité de UNICE, consacrée cette année à la dimension extérieure de la compétitivité.

JOURNÉE DE LA COMPÉTITIVITÉ DE UNICE : INSCRIVEZ-VOUS !

20 OCTOBRE 2005, BRUSSELS

INSCRIVEZ-VOUS ! [WWW.UNICE.ORG](http://www.unice.org)

Nous vous informons que le service de sécurité du Parlement européen se réserve le droit de refuser l'entrée aux personnes qui ne se seraient pas inscrites à l'avance.

CROSSING FRONTIERS

Media Partners



Supporting companies



MARCHÉ INTÉRIEUR

VINGT ANNÉES DE « NOUVELLE APPROCHE »

Le 14 septembre 2005 marquait le vingtième anniversaire de l'introduction de la « nouvelle approche » en matière d'harmonisation et normes techniques.

Depuis 1987, ce sont quelque 25 directives, adoptées sur la base de cette nouvelle approche, qui sont progressivement entrées en vigueur.

Ces directives ont un double objectif : assurer la libre circulation des marchandises par une harmonisation technique de secteurs entiers de produits, et garantir un niveau élevé de protection à l'égard des objectifs d'intérêt public visés à l'article 95 du Traité CE.

La « nouvelle approche » présente notamment les caractéristiques suivantes : définition de prescriptions essentielles et obligatoires, établissement de procédures adéquates pour l'évaluation de conformité, introduction de la marque CE, large choix laissé aux milieux d'affaires concernant les moyens de respecter leurs obligations.

Après vingt années à faciliter, avec plus ou moins de succès, le commerce de marchandises dans le

marché intérieur, il était donc logique d'entreprendre une révision générale, en vue de renforcer la mise en œuvre des directives concernées.

Cette révision vise à consolider et actualiser la nouvelle approche, en renforçant les niveaux de confiance, transparence et coopération administrative entre les États membres. Il s'agit en particulier :

- de renforcer et coordonner les mécanismes de surveillance des marchés ;
- d'assurer la cohérence des règles relatives au fonctionnement des organismes notifiés ;
- de veiller à ce que l'accréditation demeure une activité du ressort des pouvoirs publics ;
- d'assurer que la marque CE est protégée.

UNICE a un avis net sur la nouvelle approche : nous la soutenons, combinée à l'approche globale en matière d'évaluation de la conformité, car elle s'est avérée une bonne recette de succès pour la libre circulation des marchandises dans le marché intérieur. À ce titre, UNICE fera connaître son point de vue sur la révision envisagée à la Commission en temps voulu.

Pour de plus amples informations, contactez [Vincent McGovern](#).

VOTRE AVIS ?

Vos commentaires et/ou suggestions sont les bienvenus.

N'hésitez pas à les adresser à notre département des communications par courriel à <mailto:unice.news@unice.be>.

Pour plus d'informations sur UNICE et ses fédérations membres, visitez le site de UNICE, www.unice.org.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

LA REPRISE EN EUROPE UNE FOIS ENCORE MENACÉE

Cet été, l'OCDE, le FMI et la BCE ont revu leur estimation de la croissance dans la zone euro pour 2005, évaluée désormais à 1,3 % environ. C'est moins que la performance modeste enregistrée en 2004, et cela représente moins d'un tiers du rythme estimé de la croissance du PIB mondial.

La flambée des prix pétroliers pèse actuellement sur la croissance, mais la reprise fragile de l'Europe est surtout enracinée dans un manque de performance qui dure.

Les politiques macro-économiques ne pourront à elles seules remettre l'Europe sur la voie d'une amélioration de la croissance et de la confiance. Les politiques budgétaires généreuses des temps favorables n'ont laissé qu'une marge de manœuvre insuffisante pour la période actuelle de croissance ralentie, tandis que la politique monétaire de la BCE est contrainte par le risque – jusqu'ici limité – de nouvelles retombées du choc pétrolier.

Dans l'environnement actuel des avancées technologiques rapides et de la mondialisation, il est

simplement trop coûteux de retarder encore les réformes nécessaires.

Les entreprises européennes perdent des parts de marché à l'exportation ; elles ne peuvent retirer des avantages significatifs de l'augmentation remarquable de la croissance et du commerce mondiaux ces dernières années. Au niveau national, le chômage structurel élevé et le ralentissement de la croissance de la productivité ont modelé une situation marquée par une confiance basse et une faible croissance des revenus. Il n'y a pas de temps à perdre.

La stratégie de Lisbonne, telle que revue, est la solution pour libérer le potentiel de croissance de l'Europe, en renforçant la connaissance et l'innovation, en faisant de l'Europe un lieu plus attirant pour les entrepreneurs et les travailleurs, en créant des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les objectifs prépondérants, désormais, sont de rétablir le sentiment d'appartenance de cette stratégie au niveau national, et d'assurer que les décisions prises au niveau communautaire sont cohérentes par rapport aux objectifs de Lisbonne.

Pour de plus amples informations, contactez [Marc Stocker](#).

AFFAIRES JURIDIQUES

PLAN D'ACTION DANS LE DOMAINE DES AIDES D'ÉTAT

UNICE a réagi au plan d'action sur les aides d'État, proposé par la Commission sous le titre « Des aides d'État moins nombreuses et mieux ciblées : une feuille de route pour la réforme des aides d'État 2005-2009 ». UNICE approuve le principe selon lequel les États membres devraient réorienter les aides vers des objectifs horizontaux d'intérêt commun et cibler ces aides sur des échecs de marché identifiés, tout en réduisant le niveau

général des aides d'État. UNICE reconnaît également la nécessité de règles nouvelles pour évaluer les aides qui ne devraient probablement pas causer de distorsions majeures de concurrence, ce qui devrait permettre à la Commission de se concentrer sur les cas importants. Il est essentiel, cependant, que les solutions proposées ne portent pas préjudice à un contrôle transparent et efficace des aides d'État dans le marché commun.

Pour de plus amples informations, contactez [Erik Berggren](#) ou lisez les [commentaires de UNICE](#) (en anglais uniquement).

HUITIÈME DIRECTIVE DE DROIT DES SOCIÉTÉS SUR LES AUDITS OBLIGATOIRES : RENDONS À CÉSAR...

Nos lecteurs auront sans doute lu dans la presse que Bruxelles abandonnerait un « onéreux projet contraignant les entreprises à instituer des comités d'audit ». Dans ce contexte, il n'est que juste de revenir quelque peu sur une évolution positive et de rendre à César ce qui appartient à César.

Le projet initial, conçu par la Commission Prodi, était une réaction instinctive aux scandales financiers comme Enron ou Parmalat. Il comprenait des dispositions visant à rendre obligatoires les comités d'audit dans certaines sociétés de l'UE, et elle fixait plusieurs détails relatifs à la composition et au fonctionnement de ces comités.

UNICE a lancé plusieurs appels aux institutions européennes afin qu'elles s'abstiennent de poursuivre sur cette voie, ces dispositions devant être contre-productives. Les États membres disposent en matière de contrôle des comptes de séries de règles qui fonctionnent bien et répondent aux besoins des sociétés : une approche pan-européenne normative, par son caractère unique, conviendrait mal au concept du gouvernement d'entreprise en Europe.

Les entreprises européennes apprécient donc que le Parlement européen, à travers M. Lambert Doorn, un de ses députés, ait résisté à l'approche normative initiale de Bruxelles. Nous apprécions de même la décision pragmatique et réaliste du Conseil et du commissaire McCreevy de partager l'avis du Parlement européen.

Ce pragmatisme marque en effet la reconnaissance des différences qui existent en Europe entre les systèmes nationaux de gouvernement d'entreprise, et il laisse à juste titre à la législation des États membres le soin de déterminer comment les entreprises sont censées réguler et surveiller leurs propres informations internes. Les trois institutions européennes évitent ainsi d'imposer des charges excessives tout en préservant l'objectif original de la proposition : veiller à ce que les investisseurs et autres parties intéressées puissent se fier pleinement à l'exactitude des comptes après audit.

Ce 28 septembre, le Parlement européen a adopté, à une très large majorité, la directive telle que modifiée par le rapporteur. Ce sont de bonnes nouvelles pour les entreprises, et de bonnes nouvelles pour l'Europe.

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#).

POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Réponse de UNICE à la seconde consultation de la Commission sur la [promotion d'un régime approprié pour les droits des actionnaires](#) (en anglais uniquement)
- Lettre de UNICE à l'IASB (Sir David Tweedie) sur les [amendements aux normes IFRS 3 et IAS 37 – Business combinations](#) (en anglais uniquement)
- Lettre de UNICE à l'IASB (Sir David Tweedie) sur [IFRIC D12, D13 et D14](#) (en anglais uniquement)
- Commentaires de UNICE sur le [plan d'action dans le domaine des aides d'État : des aides d'État moins nombreuses et mieux ciblées : une feuille de route pour la réforme des aides d'État 2005-2009](#) (en anglais uniquement)
- Déclaration de UNICE sur l'[accord en matière de litige sur le brevet européen](#) (en anglais uniquement)

LA COMMISSION EUROPÉENNE DÉVOILE DES PROPOSITIONS DE SANCTIONS PÉNALES POUR COMBATTRE LA CONTREFAÇON

La Commission européenne a récemment adopté des propositions de directive et de décision-cadre pour lutter contre les violations de droits de propriété intellectuelle, en alignant les mesures pénales nationales et en améliorant la coopération européenne.

Les mesures proposées s'appliquent à tous les types de violations des droits de propriété intellectuelle. Selon la proposition de directive, seront traitées comme délits toutes violations intentionnelles d'un droit de propriété intellectuelle, de même que les tentatives, la complicité, l'encouragement et l'incitation à enfreindre les droits de propriété intellectuelle. La proposition étant basée sur l'article 251 du Traité CE, la procédure de co-décision sera suivie pour l'adoption de cette proposition : le Parlement européen et le Conseil jouissent dans ce cadre de droits égaux pour légiférer.

La proposition de décision-cadre, quant à elle, établit un seuil pour les peines applicables aux auteurs de ces délits : au moins quatre années d'emprisonnement si le délit implique une organisation criminelle ou s'il y a atteinte à la santé ou la sécurité publique. L'amende applicable doit être d'au minimum 100.000 à 300.000 euros pour les cas impliquant des organisations criminelles ou présentant une menace pour la santé ou la sécurité publique. La proposition, qui repose sur les articles 31 et 34.2.b du Traité sur l'UE, autorise les États membres à aller au-delà. Le Parlement européen est consulté dans le cadre de la procédure : il est appelé à rendre un avis, mais sans jouir des mêmes droits que le Conseil.

UNICE suivra de près les débats sur ces propositions et réagira de manière plus approfondie dès qu'elle aura terminé la consultation de ses membres.

Pour de plus amples informations, contactez [Ilias Konteas](#).

AFFAIRES SOCIALES

LA DIRECTIVE SUR LES RAYONNEMENTS OPTIQUES NE DEVRAIT PAS COUVRIR LA LUMIÈRE SOLAIRE

Le 7 septembre 2005, le Parlement européen a voté des amendements à la position commune du Conseil sur une proposition de directive relative aux rayonnements optiques. La position commune du Conseil fixe des valeurs limites d'exposition aux sources de rayonnements artificiels ; elle impose aux employeurs d'entreprendre une évaluation des risques lorsque les travailleurs sont exposés à la lumière solaire et de prendre des mesures pour minimiser les risques.

De l'avis de UNICE, la lumière solaire ne devrait pas être incluse. Nous saluons donc l'amendement du Parlement qui laisse aux États membres le soin de décider s'ils souhaitent ou non traiter de la lumière solaire.

UNICE en appelle aujourd'hui à toutes les institutions européennes, au nom de leur engagement envers la simplification et la qualité législative, afin qu'elles se montrent cohérentes et évitent une législation trop normative et inutile sur l'exposition à la lumière solaire.

Pour de plus amples informations, contactez [Natascha Waltke](#) ou lisez la [position de UNICE](#).

SÉMINAIRE SUR LE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN

Ces dernières années ont vu d'importantes évolutions du dialogue social européen aux niveaux inter-professionnel et sectoriel. Afin d'en discuter et d'échanger des vues sur les stratégies des employeurs, UNICE organisait un séminaire le 21 septembre 2005, avec les organisations patronales sectorielles engagées dans un dialogue social au niveau européen.

Ce séminaire avait pour objectif de discuter deux questions majeures pour les activités des employeurs dans le cadre du dialogue social européen :

- comment assurer le respect de l'autonomie des partenaires sociaux ?
- comment améliorer la coordination et l'échange d'informations entre les organisations patronales ?

Après des débats fructueux, les participants ont décidé de poursuivre leur réflexion sur cette question importante. Ils sont convenus de quelques mesures concrètes à prendre.

Pour de plus amples informations, contactez [Jeanne Schmitt](#).

TRAVAUX EN COURS

- Position de UNICE sur la proposition modifiée de la Commission concernant la révision de la directive sur le temps de travail
- Position de UNICE sur la stratégie-cadre de la Commission pour la non-discrimination et l'égalité des chances pour tous
- Rapport de UNICE sur les actions engagées par les partenaires sociaux nationaux pour promouvoir les orientations de référence sur la gestion du changement et de ses conséquences sociales

RELATIONS INTERNATIONALES

SYMPOSIUM SUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS

Ernest-Antoine Seillière, Président de UNICE, était présent le 19 septembre 2005 au 5^e symposium de l'UE sur l'accès aux marchés. Participant à un panel aux côtés du commissaire au commerce, Peter Mandelson, et d'Erika Mann, députée européenne, il a livré un message fort sur la nécessité d'adapter la politique européenne de commerce et d'investissement aux réalités de la concurrence mondiale. M. Seillière a ainsi appelé à s'attacher davantage à concevoir des réglementations européennes qui favorisent la compétitivité mondiale et à ouvrir le marché de l'avenir des entreprises européennes, surtout dans les pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Le



président de UNICE a également détaillé la position des entreprises européennes sur les aspects de la politique commerciale liés au développement, notamment sur la façon positive dont la politique commerciale peut aider les pays en voie de développement à doper leurs revenus d'exportation et à renforcer leur compétitivité nationale. D'autres représentants de UNICE ont pris part aux panels de l'après-midi, consacrés au commerce et à la compétitivité, aux négociations OMC du Programme de Doha pour le développement, aux négociations bilatérales de libre échange, à la coopération réglementaire et aux récentes adhésions à l'OMC.

Pour de plus amples informations, contactez [Adrian van den Hoven](#) ou lisez le [discours du président Seillière](#) (en anglais uniquement).

THE VOICE OF BUSINESS IN EUROPE

Avenue de Cortenbergh 168 - B-1000 Brussels - Tel: +32(0)2 237 65 11 - Fax: +32(0)2 231 14 45 - main@unice.be

UE-CHINE : UN DÉVELOPPEMENT HARMONISÉ, UN PARTAGE DE LA PROSPÉRITÉ

Dans une déclaration commune adoptée à l'occasion du sommet des milieux d'affaires UE-Chine, qui se tenait à Beijing le 5 septembre dernier, les entreprises de l'UE et de Chine sont convenues d'œuvrer ensemble à faciliter le commerce et l'investissement bilatéraux et de poursuivre leur coopération vers des relations mutuellement bénéfiques. Elles ont exprimé également tout l'appui qu'elles apportent au système multilatéral d'échanges de l'OMC et appelé leurs négociateurs respectifs à progresser dans les négociations du cycle de Doha. La déclaration commune présente également les recommandations des entreprises pour améliorer la coopération dans les domaines des services financiers, de la responsabilité sociale des entreprises, de l'internationalisation des sociétés, du développement des marques et des droits de propriété intellectuelle.

Le sommet des milieux d'affaires, organisé avec le soutien de UNICE, s'est tenu parallèlement au sommet politique UE-Chine, qui a réuni notamment les Premiers ministres chinois et

britannique, MM. Wen Jiabao et Blair, et M. Barroso, Président de la Commission européenne.



Source: EU Chamber of Commerce in China

Intervenant lors du sommet, le secrétaire général de UNICE, Philippe de Buck, a souligné que la Chine est une chance pour les milieux d'affaires européens, car ce pays offre de nouvelles possibilités aux entreprises de l'UE. Il a également souligné, toutefois, qu'il reste pour les entreprises des obstacles au commerce et à l'investissement qui devraient être levés.

Pour de plus amples informations, lisez le [discours de Philippe de Buck](#) ou la [déclaration finale](#) (tous deux en anglais uniquement).

UE-INDE : FORGER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE, était à New Delhi le 7 septembre pour prendre part au 6^e sommet des milieux d'affaires UE-Inde. À cette occasion, il a souligné qu'il y a largement place pour une forte expansion des relations économiques entre l'Inde et l'UE et qu'il est nécessaire de coopérer davantage pour renforcer encore ces relations, en appliquant rapidement le nouveau plan d'action conjoint UE-Inde. Trois mois avant la conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong, la coopération est en effet d'une importance particulière dans les négociations du cycle de Doha, pour assurer le succès de la conférence au bénéfice de l'Inde et de l'Union européenne. Tenu en marge du sommet politique UE-Inde, le sommet des milieux d'affaires a vu la participation des Premiers ministres indiens et britanniques, MM. Singh et Blair, du président de la Commission européenne, M. Barroso, du

commissaire européen au commerce, M. Mandelson, et de centaines d'entrepreneurs de l'UE et d'Inde. Le sommet des milieux d'affaires a permis également d'approfondir le débat sur les services, la manufacture, les infrastructures et les services financiers.



Source: FICCI

Pour de plus amples informations, lisez l'[intervention de Philippe de Buck](#) ou la [déclaration finale](#) (en anglais uniquement).

POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Déclaration finale du [sommet des milieux d'affaires UE-Chine](#) (en anglais uniquement)
- Déclaration finale du [sommet des milieux d'affaires UE-Inde](#) (en anglais uniquement)

AFFAIRES INDUSTRIELLES

REACH : UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE RISQUE, UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION

■ UNICE salue l'adoption le 13 septembre des amendements de compromis, soutenus par un grand nombre de députés européens de divers groupes politiques, au sein des commissions industrielle et marché intérieur du Parlement européen. Bien que ces amendements n'aient pas aussi loin qu'ils l'auraient pu, le compromis suit de façon significative l'approche fondée sur le risque préconisée par les entreprises européennes.

Ce compromis est un exemple positif de coopération entre les principaux groupes politiques, s'attachant ensemble à trouver une solution équilibrée et raisonnable aux problèmes et appliquant les principes du mieux légiférer.

Une approche fondée sur le risque mettra l'accent sur les substances les plus préoccupantes, en assurant leur enregistrement parmi les premières, et contribuant ainsi à un mécanisme plus efficace,

davantage compatible avec les capacités et les ressources des entreprises. En particulier, cela aidera les PME et les utilisateurs situés en aval dans tous les secteurs, tout en assurant une protection accrue de la santé de l'homme et de l'environnement.

UNICE soutient également une approche fondée sur le risque pour ce qui est de l'autorisation et de la substitution dans le cadre du régime REACH. À cette fin, UNICE et ses membres ont compilé une prise de position esquissant les principaux aspects à traiter concernant l'autorisation et la substitution.

Le compromis dégagé dans les commissions industrielle et du marché intérieur du Parlement doit désormais se traduire en une solution faisable, et UNICE encourage la commission de l'environnement, et la plénière ultérieurement, à suivre cette voie.

Pour de plus amples informations, contactez [Nadine Toscani](#) ou lisez la [prise de position de UNICE](#) (en anglais uniquement).

POSITION ADOPTÉE RÉCEMMENT

- Prise de position de UNICE sur [l'autorisation et la substitution dans le régime REACH](#) (en anglais uniquement)

TRAVAUX EN COURS

- Position de UNICE sur le réexamen en 2006 du régime européen du commerce d'émissions
- Position de UNICE sur le mécanisme du développement propre (CDM)
- Commentaires de UNICE sur le livre vert de la Commission sur l'efficacité énergétique
- Contribution de UNICE au réexamen à mi-parcours de la stratégie européenne pour les transports 2001-2010
- Actualisation de la position de UNICE sur la politique intégrée des produits

CONSULTATION DU COMMISSAIRE VERHEUGEN SUR L'AVENIR DE LA POLITIQUE DES PME

■ Le 19 septembre dernier, le commissaire Verheugen invitait le secrétaire général de UNICE, Philippe de Buck, à prendre la parole à Bruxelles, à l'occasion d'un débat sur l'avenir de la politique des PME. Le débat, qui réunissait aussi des entrepreneurs, des députés européens et d'autres organisations représentatives des PME, reposait sur un document de consultation, publié à l'avance, qui devrait servir de base à une future communication de la Commission, attendue pour la fin octobre 2005. La communication envisagée vise à donner un nouvel élan à la politique des PME, en reprenant les principaux défis que doivent relever les PME dans leur vie quotidienne, en examinant les grandes politiques communautaires qui les affectent et en proposant de nouvelles actions en vue de renforcer la capacité des PME de croître et créer de nouveaux emplois. Parmi les lignes d'action proposées par le document de consultation, citons : l'innovation, l'accès au financement, l'éducation à l'esprit d'entreprise, la réduction de la paperasserie, un meilleur accès aux marchés, le lancement de « prix de l'entreprise européenne » pour repérer et

valoriser les politiques réussies, promouvoir l'esprit d'entreprise et les PME.

UNICE a salué le débat, occasion de faire entendre haut et clair l'importance des entrepreneurs et des PME pour la croissance et l'emploi, et elle a souligné que la future communication est une chance d'inciter la Commission, mais surtout les États membres, à continuer d'attacher une grande priorité aux PME et à l'esprit d'entreprise dans leurs politiques. Les milieux d'affaires, a indiqué M. de Buck, comptent sur le commissaire Verheugen pour veiller à ce que la politique pour l'esprit d'entreprise et les PME soit intégrée dans la vision qu'a la Commission d'un modèle social européen.

UNICE, au travers de sa Commission de l'esprit d'entreprise et des PME, contribuera naturellement à la future communication et saisira cette occasion d'insister sur un point : indépendamment de l'importance d'un tel signe politique, les entreprises comptent que ce signe sera suivi d'actions concrètes.

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#).

TRAVAUX EN COURS

- Séminaire de UNICE « Accès des PME au financement : pour mieux comprendre », 27 septembre 2005 – compte rendu dans la prochaine édition de UNICE@News

TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS

UNICE : UNE ARRIVÉE

■ Nous avons le plaisir de vous annoncer que M. Marc Stocker a rejoint UNICE le 1^{er} septembre 2005, en qualité de conseiller au département des affaires économiques et financières. Il y sera chargé

des questions de politique macro-économique, ainsi que des perspectives économiques que UNICE publie deux fois par an. Contact : ms@unice.be.

UNICE ET L'OMC

■ Dans l'optique de la conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Hong-Kong du 13 au 18 décembre 2005, et pour donner plus de visibilité à l'action de UNICE à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce, les pages du site de UNICE consacrées à l'OMC ont reçu un coup de neuf. Pour les dernières nouvelles, les contacts, communiqués de presse ou prises de position, rendez-vous sur les pages « [UNICE et l'OMC](#) » (en anglais uniquement).



PATINNOVA'05 / EPIDOS'05

■ La Commission européenne et l'Office européen des brevets (OEB), en collaboration avec l'Office hongrois des brevets et marques, organisent les conférences PATINNOVA et EPIDOS à Budapest, en Hongrie, du 8 au 10 novembre 2005. Ces manifestations offrent un forum unique de discussion aux décideurs, entrepreneurs et



organisations impliqués dans la recherche et l'innovation. Les conférences s'attacheront à la gestion de la propriété intellectuelle comme stratégie de croissance pour l'entreprise, à l'actualité et aux outils de brevetage disponibles sur le marché. Un accent particulier sera mis sur les besoins des PME.

Pour de plus amples informations et toute inscription, rendez-vous à www.patinnova.org.

AUTODISCIPLINE DANS LA PUBLICITÉ EN EUROPE

■ Le livre bleu de l'EASA, au titre officiel de « *Advertising self-regulation in Europe* », est le seul guide des structures autodisciplinaires régissant la publicité dans toute l'Europe. Précédé d'une introduction du commissaire Kyprianou, le livre bleu offre, pays par pays, une analyse de l'autodiscipline dans la publicité, ainsi que des détails des principales législations, une analyse des enjeux de la publicité aujourd'hui et un aperçu des systèmes non européens.



Pour commander, un clic : www.easa-alliance.org.

UN NOUVEAU PÉRIODIQUE

■ *Europe's World* est un magazine politique indépendant de 188 pages (en anglais), lancé le 4 octobre prochain par Les amis de l'Europe. Publié trois fois par an, c'est un magazine pan-européen qui offre aux décideurs et forgers d'opinion de toute l'Europe un forum pour les idées nouvelles et la réflexion politique.

Pour obtenir une version électronique gratuite : www.europesworld.org.

“LA CROISSANCE PAR L'INNOVATION STRATÉGIQUE”

■ Nous rappelons à nos lecteurs que Agoria, la fédération interprofessionnelle belge des industries technologiques, et le MIT Industrial Liaison Program co-organisent, du



13 au 15 novembre 2005 à Bruxelles, une conférence intitulée « [La croissance par l'innovation stratégique](#) ».

Pour de plus amples informations, contactez [Dirk De Moor](#) (Agoria) or [Marie-Teresa Vander Sande](#) (MIT/ILP).